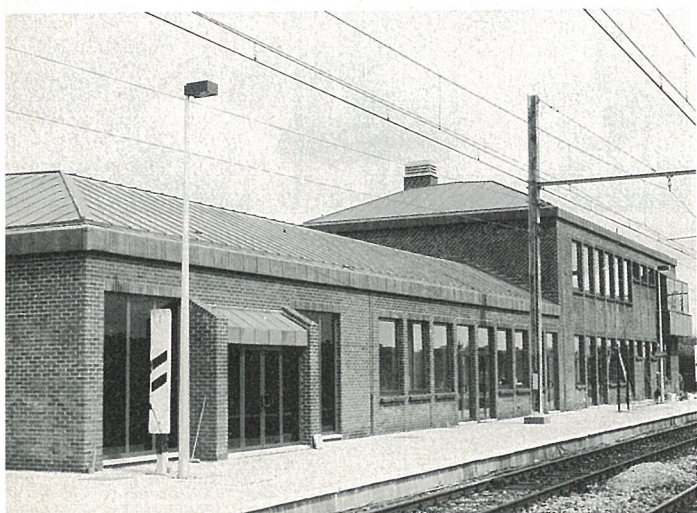


électrification des lignes

et La Louvière – Binche La Louvière – Piéton



Piéton



Binche

Depuis le 29 mai dernier, grâce à l'électrification de ces lignes, de sensibles améliorations sont apportées aux services voyageurs. Binche et les stations se trouvant entre cette ville et La Louvière sont désormais reliées à Bruxelles par des trains électriques directs à horaires cadencés. Le temps de parcours est ainsi abrégé et le changement de train à La Louvière est supprimé. De plus, du matériel moderne se substitue aux anciens autorails.

Des automotrices électriques sont mises en service sur la ligne Piéton – La Louvière Sud et sont en correspondance avec les trains Binche – Bruxelles, d'où gain de temps et amélioration du confort. De nombreux et importants travaux ont dû être réalisés pour aboutir à

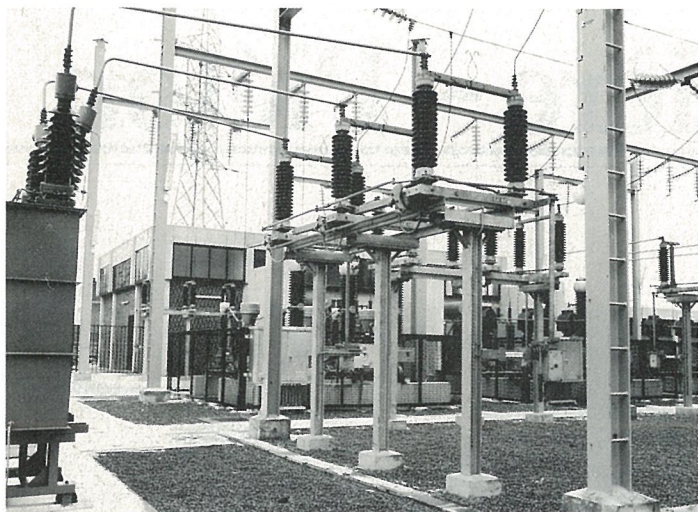
ces électrifications. C'est ainsi que des ouvrages d'art ont été mis au gabarit imposé tandis que l'on procédait à la rectification du tracé des voies en vue de l'augmentation de la vitesse des trains.

Ce fut le cas, notamment, au « Triangle de la Paix » assurant la liaison entre les lignes 118 (La Louvière – Mons) et 112 (La Louvière – Haine-Saint-Pierre).

Aménagement de La Louvière Sud

D'autres grands travaux ont été nécessités aussi par l'aménagement de la gare de La Louvière Sud, construite à l'occasion de l'électrification de la ligne La Louvière – Binche et qui sera utilisée comme gare de la dorsale wallonne pour desservir la ville de

La Louvière. C'est dans cette perspective qu'une nouvelle relation routière a été créée. Cette nouvelle gare comporte cinq voies et trois quais d'embarquement desservis par un couloir souterrain pour piétons, et sa construction a exigé d'importants aménagements des voies. Une aire de parage pour autos d'une cinquantaine d'emplacements est actuellement en service. On prévoit, en 1984, la mise en adjudication des travaux de construction d'une gare d'autobus comprenant huit quais de vingt-cinq mètres, d'une aire de parage pour autos de 150 places, avec possibilité d'extension, et de deux voies d'accès pour les tramways de la ligne vicinale Anderlues – La Louvière – Bracquenies, ce qui



la nouvelle sous-station de Piéton



la bifurcation de Haine-Saint-Pierre

constituera un bel exemple de coordination entre différents modes de transports.

Un bâtiment provisoire pour voyageurs a été érigé dans l'attente de la réalisation d'un complexe définitif.

De Haine-St-Pierre à Piéton

Un nouveau point d'arrêt a été aménagé à Haine-St-Pierre, juste à la bifurcation des lignes 108 vers Binche et 112 vers Piéton et Charleroi. Le tracé des voies de cette dernière ligne a été étudié afin de porter la vitesse de 60 à 120 km/h.

Un pont, enjambant les quatre voies de la bifurcation, a été construit en vue de la suppression du passage à niveau et, de ce pont, un escalier permet d'accéder au

quai central du nouveau point d'arrêt. La voie routière d'accès à ce pont a exigé un empiètement sur le terrain de football qui a dû être déplacé et bénéficiera du même coup d'une toute nouvelle tribune. Divers travaux d'aménagement en voies principales ont par ailleurs été effectués entre Haine-St-Pierre et Binche.

Quant au tronçon Haine-Saint-Pierre – Piéton de la ligne 112, son électrification a exigé l'interruption de tout trafic durant un peu plus d'un an. A vrai dire, c'est une toute nouvelle ligne qui a été construite sur une grande partie du tronçon, et le coût total des travaux illustre bien leur ampleur puisqu'il atteint 2 milliards 260 millions.

La rectification du tracé des voies sur une distance de 3,5 km entre

Haine-St-Pierre et Carnières a permis de porter la vitesse de circulation de 90 à 120 km/h et a nécessité le remplacement de trois ouvrages d'art (deux ponts à passage supérieur et une passerelle). Importante rectification également dans les environs de Morlanwelz.

La mise au gabarit électrique a nécessité, à Piéton, la reconstruction de deux ponts. A noter encore, pour cette gare, la construction d'une aire de parage pour une cinquantaine d'automobiles et l'érection d'une sous-station électrique alimentant les lignes 108 et 112.

Mais la réalisation qui, à Piéton, intéresse le plus les usagers est la construction d'un nouveau bâtiment de gare. Il offre aux



le nouveau pont de Haine-Saint-Pierre

voyageurs un hall d'attente confortable et regroupe dans une seule construction les activités des services Exploitation, Electricité et Signalisation, Matériel et Voie. A noter une solution originale adoptée pour la toiture : elle est constituée d'une couverture en alliage zinc, cuivre et titane. Deux quais à voyageurs sont prévus pour accéder aux convois et sont desservis par un couloir sous voies en béton armé, qui a été préfabriqué à proximité puis mis en place à l'occasion de la coupure du trafic à l'aide d'une grue d'une puissance de levage de 500 tonnes !

Les nouveaux services voyageurs

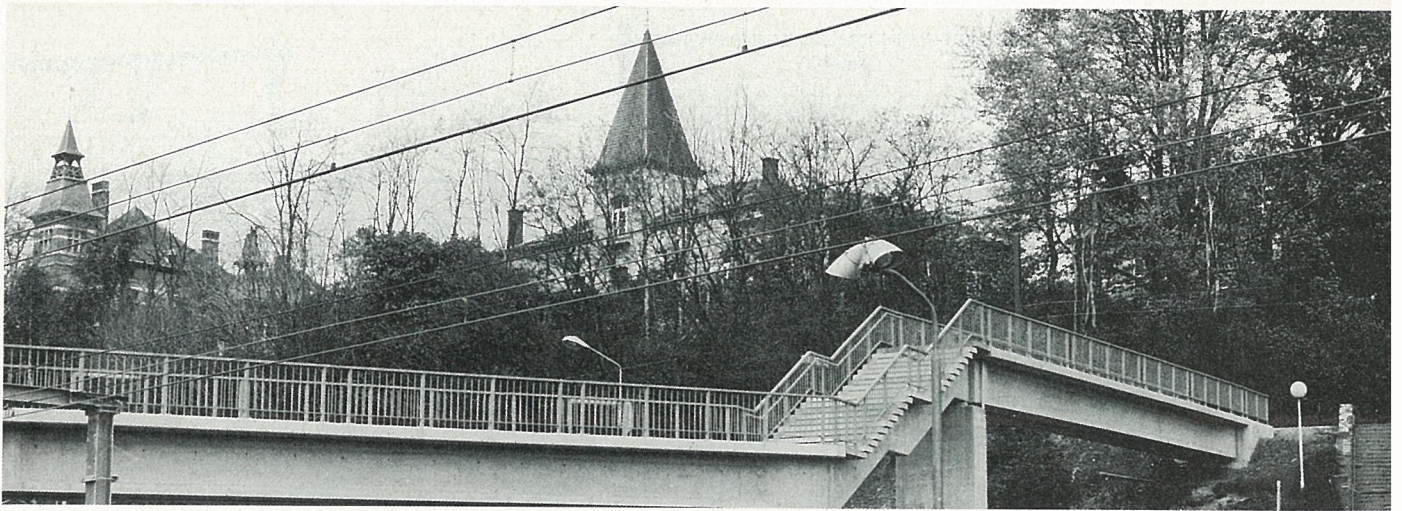
Grâce à l'électrification, depuis le 29 mai 1983, les services des trains

de voyageurs connaissent diverses améliorations appréciées sans doute par les usagers de Binche et des autres gares de la ligne 108, entre cette ville et La Louvière. En effet, une relation par trains électriques directs avec Bruxelles est réalisée, d'où diminution du temps de parcours, meilleur confort grâce à l'utilisation d'un matériel plus moderne qui s'est substitué aux vétustes autorails et surtout suppression du changement de train à La Louvière. Les voyageurs y gagnent donc en facilité et la régularité des trains est améliorée. L'électrification du tronçon Haine-Saint-Pierre – Piéton entraîne également une amélioration : des automotrices électriques sont en correspondance à La Louvière Sud avec les trains Binche – Bruxelles.

Une même automotrice est en correspondance à Piéton avec un autorail circulant sur la ligne 112 A (Trazegnies – Courcelles-Centre – Roux) vers Charleroi.

Lorsque le nouveau tracé de la ligne 112 entre Piéton et Charleroi sera opérationnel (fin 1983 ou début 1984) l'automotrice La Louvière Sud – Piéton poursuivra sa route vers Charleroi Sud par le nouvel itinéraire.

L'ensemble des travaux entrepris dans la région de La Louvière sur le tracé de la dorsale wallonne, et qui clôtureront totalement sa modernisation, se trouvera davantage valorisé à partir de la mise en vigueur, le 3 juin 1984, des nouveaux services prévus par le plan de réorganisation du trafic voyageurs.



la passerelle à Morlanwelz

Dès lors, en service Intercity, les trains relieront Charleroi Sud à Mons via La Louvière Sud en 27 minutes (au lieu de 43 minutes aujourd'hui).

En service Interrégional, une liaison sera assurée entre Charleroi Sud et Mons, via Luttre, Manage et La Louvière Central en 43 minutes, comme actuellement.

Enfin, un omnibus desservira les gares intermédiaires sur la ligne Charleroi – Piéton – La Louvière Sud – La Louvière Central – Mons, suivant un horaire attractif grâce à l'utilisation de matériel électrique performant.

